

CONSEIL COMMUNAL SUD

COMPTE-RENDU DE LA

RÉUNION RESTREINTE

DU 3 AVRIL 2018

L'ordre du jour de la réunion est consacré à l'examen de demandes d'aides financières adressées au Conseil Communal Sud.

Avant d'aborder la première demande, Monsieur ERCHOUK tient à préciser que le projet de diffusion du match de demi-finale de la Coupe du Monde de football prévu le 12 juillet est annulé dans sa formule initiale. En effet, le contexte sécuritaire actuel impose des contraintes d'organisation très strictes. La ville de Bordeaux ayant annulé son projet, les organisateurs ont craint que la manifestation prenne une ampleur trop importante en terme de public. D'où la décision de se désengager du projet initial.

On va s'orienter vers une manifestation plus conforme à la taille du quartier, les modalités d'organisation sont en cours d'élaboration.

Analyses des demandes d'aides financières

1 – Association des Jardins de Raba

La demande de l'association consiste en une extension de la cabane à outils, celle existante étant devenue trop petite par rapport aux besoins. Il s'agit donc d'un agrandissement sur l'arrière d'environ 10 m² sans pose d'une chape béton. L'association a fait réaliser un devis pour la fourniture des matériaux et la construction. Le montant total s'élève à 1600 €.

Le Conseil Communal Sud souhaite soutenir ce projet mais les services de la ville doivent en amont vérifier les règles de constructibilité. Par la suite, le Conseil Communal Sud soumettra au Conseil Municipal une délibération pour accorder une subvention de 1600 € à l'association.

2 – Demande de M. BELLET – Demande d'aide financière pour son déplacement au Championnat de France de Boccia (Pétanque adaptée pour les pratiquants handicapés)

Cette demande est en cours d'étude par le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Talence (CCAS) qui va également solliciter la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) et le Comité Paralympique.

Le CCAS va assurer le suivi de cette demande. Mais le Conseil Communal Sud accepte de prendre en charge le solde du budget, après déduction des aides obtenues auprès des organismes précités.

3 – Achat d'un radar pédagogique

Compte tenu de la récurrence des sujets liés à la circulation, le Conseil Communal estime qu'il est judicieux d'investir dans l'achat de cet équipement autonome en électricité. Il a non seulement un caractère pédagogique mais il apporte aussi des données chiffrées précises sur la vitesse et le flux de véhicules qui seront utiles aux Conseillers Communaux après retour de l'analyse par les Services Techniques.

Les Conseillers Communaux décident donc d'accorder 5 000 € pour l'achat de deux radars pédagogiques (2 500 € l'unité).

4 – Festival En plein Arts – Demande de l'association Mix-Cité

En 2017, le Conseil Communal Sud avait décidé d'accompagner financièrement un projet porté par l'association Mix-Cité. Il s'agissait, dans le cadre du Festival En plein Arts, de conduire un atelier d'écriture avec les habitants du quartier de Thouars et de le présenter au cours de la manifestation.

Vous trouverez ci-joint un bilan de cette activité.

Pour l'édition 2018, le Centre Social Mix-Cité propose donc aux Conseillers Communaux de financer la venue de la Compagnie de Cirque Hirsute pour un coût total de 3 400 €. Le Centre social est persuadé que ce spectacle plaira aux habitants du quartier.

Le Conseil Communal Sud accepte d'accorder une aide de 3 400 € considérant que cet événement contribue à la venue de l'art dans le quartier de Thouars.

5 – L'Abeille Talençaise – Réfection du sol de la miellerie

Le rucher qui se trouve dans le bois de Thouars se détériore, son sol s'affaisse. Ses membres souhaiteraient que le Conseil Communal Sud l'aide à financer la réfection du sol.

Le Conseil Communal Sud accepte d'accorder 1 800 €. Les services de la Ville doivent voir pour les suites à donner sur ce dossier.

Budget Participatif 2017 – Proposition d'emplacements pour la réalisation de 3 projets

1 – Arceaux à vélos

Les Conseillers Communaux proposent trois emplacements :

- près des commerces du coeur de quartier
- à proximité du Dôme ou du Stade Nautique
- dans le bois de Thouars, au départ du Parcours de Santé

2 – Déchetterie éphémère : installation de bennes

Les emplacements proposés par les services techniques sont validés, à savoir :

- Impasse Charles Gounod
- Parking de l'avenue de la Marne
- Parking du Stade Nautique Henri Deschamps

3 – Give Box

Les Conseillers Communaux proposent de l'installer entre l'avenue de Thouars et le Dôme.

Enfin, Monsieur ERCHOUK annonce que la prochaine réunion publique aura pour objet la restitution des réflexions du groupe de travail sur l'aménagement des espaces verts à Château Raba et le lancement des ateliers d'aménagement de la butte de Thouars.